

avaient retroussé leurs manches et s'étaient vraiment efforcé de vendre leurs produits, ils n'auraient pas été victimes de l'intégration. Le phénomène ne s'est pas produit en Colombie-Britannique, et ces gens ne font que commencer en Alberta. Je crois qu'ici le temps est un élément qui entre en ligne de compte.

Je voudrais faire ressortir un autre point concernant les fermes familiales et j'ai été content d'entendre le préopinant parler de ferme intégrée ou de corporation agricole. J'ai vu comment fonctionnent les corporations agricoles et les fermes familiales et, à mon avis, une société agricole ne peut à la longue en aucune manière, arriver à concurrencer les efforts et la rentabilité des fermes familiales. Ces dernières n'ont guère de frais de main-d'œuvre; c'est aussi le cas de nombreux hommes d'affaires modestes—petits commerçants, blanchisseurs—et des entreprises de service. Une corporation agricole doit réaliser un profit et la main-d'œuvre représente une dépense. Les ouvriers agricoles font des journées plus courtes que les membres d'une ferme familiale. Je ne veux pas prolonger mon discours.

M. Horner: Bon.

M. Pringle: Maintenant que nous avons entendu le croassement (*crow*) du député de «memberfoot»—pardon, je veux dire du député de Crowfoot,—je vais conclure avec l'espoir que les députés porteront un peu plus d'attention aux fermes familiales. Ils tiendront compte, j'espère, du fait que l'agriculteur est un homme d'affaire et qu'il ne demande pas l'aumône tous les jours de la semaine.

M. Southam: Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir faire quelques observations au cours du débat sur le crédit 1 des prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture. J'aimerais dire ici, ayant entendu les observations très intéressantes du député de Fraser Valley-Est qui vient de reprendre son siège, que je crains fort si j'interprète ses observations correctement, qu'il ne soit tombé dans le même piège que l'ancien ministre de l'Agriculture lorsqu'il a dit que les cultivateurs n'avaient jamais été mieux partagés. Que le député prenne garde d'adopter pareille attitude, car sur le plan politique cela risque de mettre le feu aux poudres.

Je suis heureux de voir le ministre de retour de son voyage en Europe. J'espère qu'il est prêt à faire face aux faits et à annoncer une politique positive, apte à aider notre industrie agricole à sortir des nombreuses difficultés économiques auxquelles elle fait face actuellement. Le chef de l'opposition loyale de Sa Majesté a fait cet après-midi un

[M. Pringle.]

exposé très complet et détaillé de ces difficultés. Il a signalé qu'on n'avait pas cessé de harceler le gouvernement, de l'aiguillonner, de le pousser et même de le traquer pour le faire agir, mais que cela n'avait pas donné grand-chose. Dans ses observations mon chef a parlé de la situation très grave, qui frise la catastrophe, dans l'Ouest du Canada à cause de l'accumulation là-bas de blé humide. Il n'a pas exagéré l'importance du problème car celui-ci est très grave. Depuis que je vis dans l'Ouest canadien, et j'y suis né, je n'ai jamais vu les cultivateurs dans une situation pire que celle dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui.

M. W. C. MacNamara, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, l'a corroboré mardi de la semaine dernière, lorsque prenant la parole à une réunion du comité du transport des céréales il a lancé un cri d'alarme entendu non seulement par le comité, mais par les cultivateurs, le gouvernement et tous les Canadiens, au sujet de la situation extrêmement grave dans l'Ouest canadien. Je m'étais inspiré de ce rapport pour proposer il y a eu une semaine hier l'ajournement des travaux réguliers de la Chambre afin de débattre une question urgente d'importance publique. J'avais recommandé comme solution de rechange de saisir la Chambre des crédits agricoles afin que nous puissions tenir un débat d'urgence. Je suis heureux que le gouvernement ait acquiescé.

Quelles conditions règnent actuellement dans l'Ouest? Voyons quelques titres parus dans les quotidiens et les hebdomadaires, car rien ne met mieux en relief la situation existante. Le *Leader Post* de Regina intitule son article de fond: «Les agriculteurs réclament des mesures.» Le *Globe and Mail* du 30 novembre donne comme titre: «Le problème du séchage du grain s'aggrave... il se peut que les mesures viennent trop tard.» Et encore: «A cause du manque de séchoirs dans les Prairies, le grain pourrait s'avarier.» Le *Western Producer*, qui est diffusé dans tout l'Ouest du Canada, donne comme titre: «Les agriculteurs doivent sécher le grain chez eux. Les terminus travaillent à plein rendement et ne peuvent prendre tout le grain humide.» J'ai sous les yeux l'article auquel je me suis référé mercredi dernier, lorsque j'ai proposé la motion d'ajournement. Le titre du *Globe and Mail* est le suivant: «Le directeur de la Commission canadienne du blé annonce que le séchage doit se faire à la ferme.» L'article étudie ensuite en détail certains des problèmes. Le *Co-operator* du Manitoba, dans son numéro du 28 novembre, publie un article intitulé: «Baisse prévue des revenus agricoles.» Un autre titre du *Globe and Mail* est le suivant: «Persistance probable